



BORDEN  
LADNER  
GERVAIS

CEPCAP

Borden Ladner Gervais LLP  
Lawyers • Patent & Trade-mark Agents  
1000 de La Gauchetière Street West  
Suite 900, Montréal, Québec H3B 5H4  
tel.: (514) 879-1212 fax: (514) 954-1905  
www.blgcanada.com

Le 28 mai 2004

2004 MAY 31 PM 2: 54

CISPA.A

L'Honorable John H. Gomery  
Commissaire  
COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LE PROGRAMME DE  
COMMANDITES  
ET LES ACTIVITÉS PUBLICITAIRES  
Complexe Guy Favreau  
Tour Est  
Bureau 608  
200, boul. René-Lévesque ouest  
Montréal, Québec

**Guy J. Pratte**  
tél. direct : (514) 954-2545

Objet : Demande de participation à la *Commission d'enquête sur le programme de commandites et les activités publicitaires*

Monsieur le Juge,

Je vous adresse la présente à titre de procureur de M. Jean Pelletier.

M. Pelletier demande que lui soit accordée la qualité de participant général à la *Commission d'enquête sur le programme de commandites et les activités publicitaires* (« la Commission »). Cette demande est soumise selon les dispositions applicables des *Règles de procédure et de pratique*, annexe II, de votre Déclaration préliminaire du 7 mai 2004.

Nous comprenons que la Commission dispose d'un large pouvoir d'enquête pour l'accomplissement de son mandat qui est de « faire enquête et rapport sur les questions soulevées, directement ou indirectement, par les chapitres 3 et 4 du Rapport de la Vérificatrice générale du Canada de novembre 2003 »<sup>1</sup>.

Le Rapport de la Vérificatrice générale de novembre 2003 met en cause des faits survenus à l'époque où M. Pelletier a agi comme directeur de Cabinet du Premier Ministre. En effet, le 1<sup>er</sup> juillet 1991 celui-ci a été nommé pour diriger le Cabinet du Très Honorable Jean Chrétien, alors qu'il était Chef de l'Opposition officielle à la Chambre des Communes. Par

<sup>1</sup> Votre Déclaration préliminaire du 7 mai 2004

CEPCAP

la suite, il est devenu directeur de son Cabinet le 4 novembre 1993, au moment où M. Chrétien est devenu Premier Ministre du Canada. M. Pelletier a quitté son Cabinet le 30 juin 2001.

CISPAA

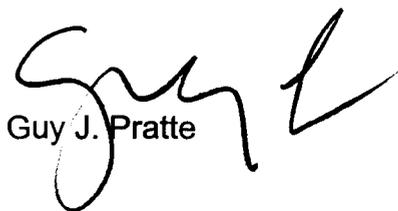
Nous avons examiné les listes des questions des phases 1A et 1B de la Commission, incluses dans votre Déclaration préliminaire du 7 mai. Nous notons également qu'en sus de ces questions et selon le décret en conseil C.P. 2004-110, la Commission peut faire enquête sur « (v) toute autre question directement liée au programme de commandites et aux activités publicitaires que le commissaire juge utile à l'accomplissement de son mandat ».

À la lumière de ces questions et des fonctions que M. Pelletier a occupées, il nous apparaît utile pour les fins de la Commission et équitable que soit octroyer à M. Pelletier le droit de participation générale lors de toutes les audiences de la Commission durant les phases 1A et 1B.

Au soutien de la présente demande, veuillez trouver ci-joint l'affidavit de M. Pelletier dûment assermenté conformément aux Règles de pratique de la Commission.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Monsieur le Juge, l'expression de ma considération la meilleure.

BORDEN LADNER GERVAIS

  
Guy J. Pratte

c.c. : Me Sylvain Lussier  
Desjardins, Ducharme, Stein, Monast (Montréal)

CEPCAP

DANS L'AFFAIRE de la Commission d'enquête  
sur le programme de commandites et les activités publicitaires

2004 MAY 31 PM 2: 54

CISPAA

**PRÉAVIS DE PRÉSENTATION  
D'UNE DEMANDE À LA COMMISSION**

**PRENEZ AVIS QUE**, conformément aux articles 3 et 23 des *Règles de procédure et de pratique* de la Commission d'enquête, M. Jean Pelletier présentera oralement sa demande visant à obtenir la qualité de participant général aux phases 1A et 1B des audiences de la Commission, lors de celles que la Commission tiendra à Ottawa les 21, 22 et 23 juin 2004 ou à tout autre lieu ou date que la Commission pourra indiquer.

**LA DEMANDE** est dûment appuyée d'un Affidavit de M. Jean Pelletier, assermentée à Québec, le 28 mai 2004, conformément à l'article 3 des *Règles de procédure et de pratique* de la Commission d'enquête.

Fait à Montréal, le 31 mai 2004.



**BORDEN LADNER GERVAIS s.r.l.**

Avocats

1000, de la Gauchetière ouest

Bureau 900

Montréal, Québec

H3B 5H4

Guy J Pratte

(514) 954-2545 telephone

(514) 954-1905 facsimile

Procureurs de Jean Pelletier



**CEPCAP**  
le Comité permanent des comptes publics de la Chambre des  
Communes, à l'orientation générale du programme de commandites et  
à certaines dépenses reliées à des demandes de commandites  
acheminées par le Bureau du Premier Ministre. En outre, je n'ai pas de  
connaissances personnelles afférentes aux montants octroyés, au  
choix des tierces parties retenues pour la prestation des services ni à  
leur rémunération ;

7. Néanmoins, puisque certains intervenants sont susceptibles de soulever le rôle du Cabinet du Premier Ministre relativement à toutes les questions identifiées aux phases 1A et 1B, je suis d'avis que je pourrais contribuer à renseigner adéquatement la Commission et que, par conséquent, j'ai un intérêt direct et réel ainsi qu'un point de vue clairement identifiable à l'égard des questions soumises à la Commission ;
8. Ainsi, il m'apparaît que mes responsabilités au sein du Bureau du Premier Ministre justifient que la qualité de participant général me soit accordée, lors de toutes les audiences de la *Commission d'enquête sur le programme de commandites et les activités publicitaires*, relatives aux phases 1A et 1B.

Et j'ai signé

*Jean Pelletier*

---

Jean Pelletier

Affirmé solennellement devant moi

À Québec, province de Québec,

Ce 28ième jour de mai 2004

*[Signature]*

---

Commissaire à l'assermentation  
Me Cyrille DELAGE, notaire.-